

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 24/08/2023 - 14:58

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Ville d'Antibes Juan-les-Pins, Direction de la commande publique 11 boulevard Chancel
BP 2205, F - 06606 Antibes cedex, Tél : +33 492905280, courriel : commandepub-gestadm@ville-antibes.fr
Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 21060004500012

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://antibes-juanlespins.com/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marches-securises.fr/entreprise/?>

I.1) Nom et adresses : Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes Juan-les-Pins, 2 avenue de la Libération,
F - 06602 ANTIBES, courriel : Contact@ccas-antibes.fr

Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.antibes-juanlespins.com/ccas>

I.1) Nom et adresses : Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins, 60 Chemin des Sables, F -
06600 ANTIBES, courriel : Accueil@antibesjuanlespins.com

Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.antibesjuanlespins.com/antibes-pratique/l-office-du-tourisme-et-des-congres>

I.2) Procédure conjointe :

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<http://marches-securises.fr/entreprise/?>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact
susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :
<http://marches-securises.fr/entreprise/?>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Travaux dans les bâtiments de la Commune, du C.C.A.S et de l'Office du Tourisme et des
Congrès - Lot n°03 : Electricité

Numéro de référence :

23f122

II.1.2) Code CPV principal : 45311200

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : Travaux d'électricité dans les bâtiments de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, du

Centre Communal d'Action Sociale et de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 3600000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45311200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Bâtiments de la Ville d'Antibes-Juan les Pins, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins. 06600 ANTIBES

II.2.4) Description des prestations : Travaux d'électricité dans les bâtiments de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 50

- Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

Coût :

- Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2024 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2024. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission de la candidature sous la forme des formulaires DC1 et DC2 mais accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (D.U.M.E.). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- La lettre de candidature (DC1) ;

- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la Commande Publique :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat individuel ou le mandataire et les membres du groupement disposent pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Présentation d'une liste des principales références contrôlables pour des travaux équivalents à ceux objet du présent marché, exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :

- QUALIFELEC Installations Electriques MGTI : Moyen et Gros Tertiaire-Industrie

Tranche de classification : Classe 2 (de 4 à 8 personnes)

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Les sommes dues au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 02/10/2023 à 14 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique. Cette consultation sera passée en application des articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique.

Le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes composé des entités suivantes :

- La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins,
- Le Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes Juan-les-Pins,
- L'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins.

La Commune d'Antibes est désignée coordonnateur du groupement de commandes, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur.

En application à l'article L. 2113-7 du Code de la Commande Publique, la Commune d'Antibes Juan-Les-Pins se verra confier la charge de mener la totalité de la procédure de passation et de superviser le suivi de l'exécution de l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Conformément au II de l'Article L1414-3 du Code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur.

Les travaux sont répartis en treize (13) lots. Les lots n°1 et n°2 sont en cours d'exécution jusqu'au 31 décembre 2025. Les lots n°4, n°5, n° 11 et n° 12 sont en cours d'exécution jusqu'au 31 décembre 2024. Les lots n°6, n°7, n° 8, n° 9, n° 10 et n° 13 sont en cours d'exécution jusqu'au 31 décembre 2026. Par conséquent, seul le lot n°3 fait l'objet de la présente consultation.

Pour le lot n°03 (électricité), les montants sont les suivants :

- Montant minimum annuel : 120 000,00 Euros H.T.
- Montant maximum annuel : 900 000,00 Euros H.T.

Modalités de financement : Financement sur les crédits ouverts au budget

Le dossier de consultation est uniquement disponible sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, sur le site marches-securises.fr

Le pouvoir adjudicateur IMPOSE la transmission des documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, sur le site marches-securises.fr

Les documents, pour lesquelles une signature est exigée à l'attribution (Acte d'engagement et pièces de prix) ne seront pas obligatoirement revêtus de la signature électronique au stade de la remise des offres. Toutefois, lors de l'attribution de l'accord-cadre, les documents transmis par voie électronique donneront lieu à la signature électronique obligatoire de l'accord-cadre.

L'ensemble des informations relatives aux demandes en cours de consultation ainsi que celles relatives à la remise des offres sont détaillées dans le règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice, 18 Avenue des Fleurs, F - 06600 Nice, adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice, 18 Avenue des Fleurs, F - 06600 Nice, adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 août 2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3997430**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Rappel 1: 83 - Var

JOUE Publication intégrale

Département : 06 - Alpes Maritimes

Rappel 1: 83 - Var

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'Antibes Juan-les-Pins Direction de la commande publique 11 boulevard Chancel BP 2205
06606 - Antibes cedex

Adresse d'expédition :

-